CHANTECLER BORDEAUX

Fiche d'inscription **CHANTECLER BORDEAUX**

CHALLENGE CELTIC +28 ANS Saison 2023-2024

Début des activités : 12 Septembre 2023

☐ J'ai bien rempli la fiche légale pour la saison 2023-2024

Renouvellement : Oui Non Adhésion réglée à l'activité : ……

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DE L'ADHÉRENT :

Nom : _____ Prénom : _____ Né le : _____

Lieu de naissance : _____ Nationalité : _____

Adresse : Bat : ___ Appt : _____ N°: ____ Rue : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Mail en majuscules : _____

Tel. : _____

Club précédent : _____

DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

1 photo d'identité récente
La Fiche Légale
La Charte du Footballeur signée
Un certificat médical d'aptitude
Photocopie d'une pièce d'identité (pour les nouveaux joueurs)

ADHESION	COTISATION	TOTAL
27€	**73€**	**100€**

AUCUNE ADHESION-COTISATION NE POURRA ETRE REMBOURSEE

REJOIGNEZ-NOUS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK
« CHANTECLER FOOTBALL »
Vous y trouverez toute l'actualité du Club ainsi que des photos et vidéo

Conformément à la loi 78-17 du 06.01.78, les adhérents sont informés de ce que les informations sont destinées à alimenter un fichier informatisé en mis œuvre par CHANTECLER. Ils disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données les concernant. L'Association CHANTECLER dans le but de favoriser le développement des différentes sections peut être amenée à communiquer à des tiers les coordonnées des adhérents. Ces derniers peuvent s'opposer à cette cession sur papier libre adressé à la Présidente de CHANTECLER.

CHANTECLER BORDEAUX

Fiche d'inscription **CHANTECLER BORDEAUX**

LA CHARTE DE CHANTECLER FOOTBALL 2023-2024

Fier de porter les couleurs du Club !

LA CHARTE DE BONNE CONDUITE

re partie d'une Association, d'un Club, c'est avoir des droits mais aussi des obligations. Chacun trouvera ici des ements qui contribuent à donner à Chantecler Football l'esprit de respect, le goût de l'effort, la solidarité, la auté, la convivialité. Rappelons qu'un club est aussi un moyen de socialisation - donc du vivre ensemble - c'est ssi un lieu de vie, de plaisir partagé avec ses amis… c'est presque une deuxième famille ! Faisons donc en sorte e l'on s'y sente bien et que ce ne soit pas un lieu de consommation comme un autre. Ainsi, en signant à antecler Football, ou en accompagnant un joueur au stade, chacun aura une charte à respecter.

HARTE DU JOUEUR

joueur s'engage à :

Respecter les règles du Football, ne pas les enfreindre par la tricherie.
Respecter les décisions de l'Arbitre.
Respecter les adversaires et partenaires en restant maître de soi, en refusant la violence physique et verbale.
Adopter une attitude courtoise et polie.
Accepter la victoire avec modestie sans ridiculiser l'adversaire et reconnaître dignement la supériorité de l'adversaire dans la défaite.
Rester serein et garder sa dignité en toutes circonstances, être exemplaire, généreux, tolérant.
Refuser toute forme de discrimination.
Respecter les décisions et les choix de l'Educateur ou du Dirigeant.
Etre ponctuel et prévenir en cas d'empêchement.
. Respecter le matériel et les installations mis à disposition. En outre, les vestiaires, les terrains et les minibus doivent être laissé propres après chaque entrainement, après chaque match ou transport.
. Entretenir et avoir en permanence un équipement nécessaire.
. Porter haut les couleurs du club, avoir l'esprit d'équipe sans oublier que le football reste avant tout un jeu.
. **M'acquitter du paiement de la cotisation au moment de l'inscription.**
. Tout joueur n'étant pas à jour de sa cotisation au 1er janvier 2024 sera suspendu.
. Tout joueur n'étant pas à jour de sa cotisation ne pourra renouveler la saison suivante qu'après avoir réglé sa cotisation due ainsi que celle de la nouvelle saison.
. Participer à la vie du club par plusieurs actions bénévoles au cours de la saison, par exemple à l'Ecole de Football (proposer ses services en se rapprochant du responsable).

Rejoignez-nous sur notre page Facebook CHANTECLER FOOTBALL

---

tteste avois pris connaissance de la Charte du Club et à en accepter les clauses.

Bordeaux, le…… *Signature du Joueur*

Conformément à la loi 78-17 du 06.01.78, les adhérents sont informés de ce que les informations sont destinées à alimenter un fichier informatisé en mis œuvre par CHANTECLER. Ils disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données les concernant. L'Association CHANTECLER dans le but de favoriser le développement des différentes sections peut être amenée à communiquer à des tiers les coordonnées des adhérents. Ces derniers peuvent s'opposer à cette cession sur papier libre adressé à la Présidente de CHANTECLER.